

CABINET LEPROUX IMMOBILIER

PRESTATIONS DE SERVICES

Extrait des tarifs du Cabinet

Au premier Avril deux mille dix-sept
(T.V.A. en vigueur 20 %)

COPROPRIETE

Gestion courante

- Gestion courante d'un immeuble
Suivant contrat de syndic à négociier et à adapter en fonction du bien à administrer avec un honoraire minimum de 1 000 euros TTC quel que soit le nombre de lots.
- Frais en cas de mutation
Forfait de 400 € TTC, à la charge du vendeur, comprenant l'ensemble des démarches, l'établissement du questionnaire-Notaire et les frais de prise en compte du changement de copropriétaire.
- Prise en charge et constitution du dossier, reprise comptabilité
Au temps passé

GERANCE

Gestion courante

Honoraires d'encaissements (calculés d'après le loyer annuel par logement)

<i>Montant du loyer</i>	<i>Tarif HT à la charge du propriétaire</i>
de 0 à 2 000 €	8 %
de 2 000 à 5 500 €	7.5 %
de 5 500 à 30 500 €	7 %
au-dessus de 30 500 €	6 %

Le pourcentage est applicable sur le total des encaissements :

loyer + charges + accessoires + dépôt de garantie

Un compte de gérance est envoyé chaque trimestre accompagné du solde disponible sur le compte.

TARIF GENERAL

Tarif des vacations

(au temps passé + frais de déplacements)

➤ Heures ouvrables

Gérant – Syndic – Responsable 84 € TTC
Collaborateur – Secrétariat 54 € TTC

➤ En dehors des heures ouvrables

Honoraires ci-dessus doublés

Procédures de recouvrement

1^{er} lettre de rappel 12 € TTC
Mise en demeure 35 € TTC
Remise dossier Huissier, Avocat 200 € TTC
Suivi dossier sinistre assurance 120 € TTC
Chèques impayés 15 € TTC

Divers

Déclaration de TVA 50 € TTC par déclaration
Déclaration revenus fonciers 72 € TTC pour le 1^{er} lot, dégressif ensuite

Honoraires de location,

➤ Habitation

Honoraires, visites, constitution du dossier, rédaction de bail

- Part du locataire 8 € par m² ttc
- Part du propriétaire 8 € par m² ttc

Etablissement état des lieux

- Part du locataire 3 € par m² ttc
- Part du propriétaire 3 € par m² ttc

Honoraires, entremise et négociation

- Charge du propriétaire (1 mois de loyer hors charges (TTC) – (11€/M2))

➤ Garage et parking 50 € TTC pour chacune des parties

➤ Baux commerciaux, précaires et professionnels

- Rédaction seule
10 % HT du total : montant du loyer annuel HT + foncier
- Rédaction et négociation
25 % HT du total : montant du loyer annuel HT + foncier

TRANSACTION

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sur la base du prix de vente.

Tranche de 0 à 100 000 € 8 % TTC avec minimum forfaitaire de 6.500 €
Tranche supérieure à 100.000 € 5 % TTC